

# **ANIMATEUR (H/F)**

## Date de parution de l'offre Friday 14 June

Sous l'autorité de l'un des 2 Directeurs des ALSH (maternelle ou élémentaire), vos missions principales sont les suivantes :

- Assurer l'encadrement des enfants en garantissant leur sécurité physique et affective.
- Assurer, concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs adaptés.
- Participer activement aux réunions d'équipes, à l'élaboration du projet pédagogique et être force de proposition.

#### <u>Compétences requises</u>:

- Mettre en œuvre une programmation d'animation en corrélation avec le projet pédagogique
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations
- Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public et les désirs de l'enfant
- Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants
- Participer aux éventuelles manifestations de la ville
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Etablir les modes de fonctionnement de l'accueil de loisirs : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires)
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers
- Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil, participer à l'inventaire et aux commandes du matériel
- Participer au rangement et à l'entretien des locaux

#### Formations et expériences requises

## Savoir-être:

- · Assiduité et ponctualité durant le travail
- Autonomie et rigueur
- Sens de l'observation, de l'initiative et des responsabilités
- Discrétion professionnelle
- · Sens du relationnel
- Tenue correcte exigée
- Sens du service public

### Contraintes du poste :

- Responsabilité civile, pénale, administrative et morale
- Rythmes de travail et pics d'activités liés aux périodes d'accueil des enfants

- Obligation de prendre des congés sur les vacances scolaires principalement
- Temps complet annualisé

#### **HORAIRES**

# > Période Scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi: 7h25 à 8h30 (selon planning) - 11h15 à 13h25 - 16h15 à 19h00

Mercredi: 9h15 heures dans un créneau de 7h25 -19h00

Réunion d'1heure 15 par semaine

# > Période de Vacances Scolaires

9h15 heures de travail par jour dans un créneau de 7h25 -19h

# **DIVERS**:

- Salaire brut mensuel : 2 130€, soit environ 1 700€ net
- 13ème mois (50% en juin et 50% en novembre)
- CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Participation employeur aux mutuelles labellisées
- CDD d'un an

#### **PROFIL**

Le BAFA est requis

Contact

# Postuler en ligne

ou

Envoyer votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique : <u>recrutement@mairiesnlb.fr</u>

Monsieur le Maire 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretêche